

Avril 2012

# Quelle place pour la librairie sur le territoire francilien ?

Analyse cartographiée



le MOTif  
[www.lemotif.fr](http://www.lemotif.fr)





# Quelle place pour la librairie sur le territoire francilien ?

Analyse cartographiée

Avril 2012

## **IAU île-de-France**

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15  
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02  
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Département Démographie, habitat, équipement et gestion locale. Directrice : Christine Corbillé

## **Le MOTif**

6, villa Marcel-Lods - Passage de l'Atlas 75019 Paris  
Tél. : + 33 (1) 53 38 60 61 - Fax : + 33 (1) 53 38 60 70  
<http://www.lemotif.fr>

Directeur général : Vincent Monadé

Directrice adjointe, directrice des études : Cécile Moscovitz

Étude réalisée par :

pour le MOTif : Aurélia Bollé (étude) et Marie-Christine Roux (base de données)  
pour l'IAU îdF : Séverine Albe-Tersiguel (cartographie et typologie) ;

N° d'ordonnement : 2.12.003

### ***Avertissement***

Lors de la publication en ligne sur le site du MOTif de cette étude, les librairies-papeterie-presse de Torcy (77) et d'Epinay-sur-Seine (93) se sont signalées à notre intention, alors que nous avons répertorié ces communes parmi les villes de plus de 20 000 habitants dépourvues de librairie ou librairie-papeterie-presse. Nous avons corrigé en conséquence la présente version.

Nous prions mesdames et messieurs les libraires de bien vouloir nous excuser par avance si nous avons omis de prendre en compte leur librairie ; néanmoins, c'est là l'intérêt d'une telle étude de mettre au jour l'hétérogénéité du commerce spécifique qu'est le commerce de livres, et donc de la difficulté de le catégoriser et de le qualifier à l'échelle communale.

### ***Remerciements***

Nous tenons à remercier pour leur expertise : Guillaume Husson, délégué général du Syndicat de la librairie française, Bernard Démay, conseiller livre et lecture de la DRAC Ile-de-France, et Pierre Oudart, directeur du projet « Culture / Grand Paris – Région Capitale » de la DRAC Ile-de-France.

## I. PRESENTATION DE L'ETUDE

---

Pourquoi un inventaire de la librairie en Ile-de-France ? La librairie est un important vecteur de la diversité éditoriale, comme l'ont souligné l'étude du MOTif « Qui vend quoi<sup>1</sup> ? » et celle du DEPS sur la diversité culturelle dans l'industrie du livre<sup>2</sup>. C'est aussi un argument mis en avant par les promoteurs de la loi du 10 août 1981 qui a instauré le système du prix unique du livre en France. La diversité de la production éditoriale étant garantie par un réseau dense de librairies indépendantes.

On reconnaît aux libraires indépendants leur capacité à valoriser l'offre d'un large spectre d'éditeurs, notamment ceux qui sont situés à la frange de l'« oligopole » constitué par un petit nombre d'éditeurs détenteurs d'une grande partie du marché du livre. Les libraires indépendants œuvrent aussi au développement de la lecture par leurs actions d'animation (signatures, activités avec les scolaires, les établissements de lecture publique, les manifestations littéraires, etc.). Ils participent par ailleurs à la vitalité économique d'un quartier, d'un centre-ville, et à la diversité des commerces.

Mais la diffusion du livre passe aussi par d'autres circuits de vente : les grandes surfaces culturelles (Fnac, Virgin, Cultura...) et les rayons livres des supermarchés comme des magasins multispécialisés que nous avons également répertoriés, de manière à rendre l'image la plus exacte possible de l'accès marchand au livre en Ile-de-France.

L'objectif de cette étude est ainsi de produire une photographie des différents circuits de vente de livres et de se pencher plus précisément sur la librairie, sa localisation géographique, ses caractéristiques, son poids dans l'ensemble de l'accès marchand au livre.

Au-delà du constat, il nous a semblé intéressant d'identifier des zones où la librairie est insuffisamment représentée et les variables qui favorisent son implantation. Nous avons donc cherché à explorer sous un angle socio-économique comment la librairie s'inscrit sur le territoire. Cette démarche fait écho à l'étude du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français<sup>3</sup> qui constate entre autres une forte corrélation entre le niveau d'études, la CSP, la lecture et l'achat de livres. Nous avons donc agrégé des variables économiques et sociales pour constituer des groupes de communes homogènes qui partagent des caractéristiques similaires. Cette carte a été superposée à celle de la librairie (p. 15).

Ce travail cartographié prend place dans le projet commun au MOTif et à l'IAU Ile-de-France d'un « Atlas du livre francilien ». Il a vocation à nourrir la politique du livre mise en place en 2006 par la Région et qui comporte un important volant d'aides à la librairie. Depuis 2007, 88 librairies ont ainsi été soutenues par la Région, dont 25 pour leur création. Par le biais de l'Association pour le développement de la librairie de création notamment (ADELC), la Région aide au développement, à la reprise ou à la création de librairies à hauteur de

---

<sup>1</sup> « Qui vend quoi ? », Cécile Moscovitz, le MOTif, 2009, [www.lemotif.fr/fr/etudes-et-analyses/etudes-du-motif/qui-vend-quoi-/](http://www.lemotif.fr/fr/etudes-et-analyses/etudes-du-motif/qui-vend-quoi-/)

<sup>2</sup> « La Diversité culturelle dans l'industrie du livre en France (2003-2007) », François Moreau et Stéphanie Peltier, DEPS, 2011, [www.culture.gouv.fr/deps](http://www.culture.gouv.fr/deps)

<sup>3</sup> « Les Pratiques culturelles des Français », Olivier Donnat, ministère de la Culture, [www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php](http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php)

350 000 € annuels. Un Fonds de soutien aux librairies indépendantes sera par ailleurs bientôt mis en place.

S'interroger sur la place de la librairie, c'est également aborder la question de l'intervention publique. « La librairie est un commerce, certes qui fait face à des défis que rencontrent également nombre d'autres commerces en centre-ville en particulier, mais aussi un équipement culturel privé essentiel pour l'équilibre du tissu urbain. Elle est un lieu ouvert au public, sans exclusive, qui déploie bien souvent une offre culturelle précieuse à l'échelle d'un territoire. Cette double dimension ne doit pas être un obstacle à l'appréhension des spécificités de ce domaine, par les politiques publiques notamment<sup>4</sup> », rappelle la mission « Soutenir la librairie » qui a récemment remis son rapport au ministre de la Culture.

### **Méthodologie générale**

---

Un premier travail sur la librairie a été publié par le MOTif à l'occasion des Assises de la librairie en 2009 en collaboration avec l'IAU Ile-de-France ([www.lemotif.fr/fr/etudes-et-analyses/etudes-du-motif/etude-librairie/](http://www.lemotif.fr/fr/etudes-et-analyses/etudes-du-motif/etude-librairie/)). Les données ont été actualisées pour cette nouvelle étude qui prend place dans un projet plus large d'« Atlas du livre francilien » élaboré en partenariat avec l'IAU.

Ont été cartographiés 1 384 points de vente de livres neufs au détail recensés au 31 décembre 2011 :

- 563 librairies générales et spécialisées (sans distinction entre les deux),
- 402 librairies-papeteries et/ou presse (dont 71 librairies-papeteries) [LPP],
- 235 grandes surfaces alimentaires (98 supermarchés, 137 hypermarchés) [GSA],
- 62 grandes surfaces spécialisées culture [GSS]<sup>5</sup>,
- 122 grands multispécialistes [GMS].

(Sources croisées : fichiers de distributeurs, Dilicom, Datalib et autres sources de référence de la profession ; recensements directs notamment auprès des enseignes de la grande distribution.)

La distinction entre librairies et librairies-papeteries et/ou presse est fondée sur l'activité déclarée, au MOTif, par les points de vente. Le cas échéant, le code APE des commerces 4761 Z (pour les librairies) et 4762 Z (pour les librairies-papeteries et/ou presse) a été utilisé comme critère discriminant.

N'ont pas été cartographiés : les points de vente non ouverts au public (dont librairies exclusivement en ligne) ; les libraires exclusifs de livres anciens, d'occasion ou soldés ; les librairies d'établissements culturels, d'enseignement ou de loisirs ; et, de manière générale, les points de vente identifiés comme des petits flux (tels que les rayons livres présents dans des magasins non spécialisés livre et certaines enseignes de grandes surfaces multispécialisées).

*Les cartes reproduites aux pages 8, 10, 12, 13 et 15 sont téléchargeables à part sur le site du MOTif, rubrique « Etudes ». Les 4 premières cartes y sont aussi consultables au format web interactif : [www.lemotif.fr/fr/atlas-du-livre/](http://www.lemotif.fr/fr/atlas-du-livre/) (« Atlas du livre »).*

---

<sup>4</sup> « Soutenir la librairie pour consolider l'ensemble de la chaîne du livre » (page 6), rapport (mars 2012) de la mission confiée par M. Frédéric Mitterrand à Teresa Cremisi, Colette Kerber, Alexandre Jardin, Matthieu de Montchalin *et al.*, [www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Missions-et-rapports/Soutenir-la-librairie-pour-consolider-l-ensemble-de-la-chaîne-du-livre-une-exigence-et-une-responsabilité-partagées](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Missions-et-rapports/Soutenir-la-librairie-pour-consolider-l-ensemble-de-la-chaîne-du-livre-une-exigence-et-une-responsabilité-partagées)

<sup>5</sup> Les enseignes de GSS sont les Fnac, Cultura, Virgin, Espaces culturels Leclerc.

## SYNTHESE DE L'ETUDE : LES PRINCIPAUX CONSTATS

### • Le poids écrasant de la capitale

Paris détient 40 % des points de vente, l'agglomération 52 % et le reste de l'Île-de-France 8 % (cf. Carte 1, « Répartition des points de vente sur le territoire », p. 8). Si l'on y regarde de plus près, presque la moitié des librairies<sup>6</sup> sont parisiennes (48 % de l'offre totale de librairies sur 963 commerces). Cette domination s'explique par le critère démographique, le niveau des revenus, la place historique de la librairie, notamment dans le Quartier latin, et l'importance de l'offre culturelle de Paris, capitale d'un Etat encore jacobin.

Malgré la pression immobilière et l'augmentation des loyers, la faiblesse des marges, le poids des salaires, l'installation de grandes surfaces culturelles Fnac et Virgin essentiellement, la librairie reste très vivante. C'est un commerce de proximité apprécié, valorisé par les élus. La société d'économie mixte SEMAEST préempte des locaux et les réserve à certaines activités, dont la librairie, au nom de la diversité commerciale. De leur côté, des libraires explorent des actions de mutualisation et portent leurs efforts sur le conseil et la fidélisation de leur clientèle ainsi que sur l'animation.

L'image est moins nette quand on s'éloigne de la capitale car le tissu de librairies se désagrège. Le nombre de librairies par commune chute, et, dans l'agglomération, presque la moitié des communes (48 %) n'a pas de librairie. Cette fracture est à nuancer car les communes sans librairie sont trois fois moins peuplées (1,8 million d'habitants contre 6,4 millions pour les communes avec librairie).

La différence marquée entre Paris et le reste de l'agglomération révèle « l'effet de la surabondance de l'offre culturelle parisienne<sup>7</sup> ».

### • La nette séparation entre l'agglomération et le reste du territoire

Dans les territoires périurbains (à environ 50 km de Paris) qui mordent sur le Val d'Oise, les Yvelines, l'Essonne et une grande partie de la Seine-et-Marne, les points de vente, tous types confondus, se concentrent sur quelques villes : Fontainebleau, Provins, Étampes, Rambouillet, Meaux, Coulommiers, Montereau-Fault-Yonne, Brie-Comte-Robert et Serris (dans le centre commercial Val d'Europe de Marne-la-Vallée) comptent au moins 4 points de vente.

La faible densité de population, le caractère rural de certaines zones, la faiblesse du niveau de vie ne favorisent pas l'existence de commerces de livres<sup>8</sup>.

### • Des communes très déficientes

60 % des communes de l'agglomération parisienne disposent d'au moins 1 point de vente de livres mais 23 communes de plus de 20 000 habitants n'ont ni librairie, ni librairie-papeterie-presse, ni grande surface culturelle. Elles se situent majoritairement en Seine-Saint-Denis et en Essonne.

Au-delà de 100 000 habitants, toutes les communes disposent d'au moins 1 librairie. Mais certaines, comme Aubervilliers ou Saint-Denis, n'en comptent qu'une, une offre insuffisante rapportée au nombre d'habitants. Sans l'aide des pouvoirs publics, l'implantation de points de vente dans ces communes socialement fragiles semble difficile.

<sup>6</sup> En l'absence de distinction explicite, on entend par « librairie » les librairies (généralistes ou spécialisées) et les librairies-papeteries et/ou presse.

<sup>7</sup> « Dépenses culture-médias des ménages en France au milieu des années 2000 » (page 7), Bruno Maresca, Romain Picard, Thomas Pilorin, DEPS, 2011, [www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/CE-2011-3-site.pdf](http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/CE-2011-3-site.pdf)

<sup>8</sup> « Les ménages des espaces périurbains, qui habitent principalement en habitat individuel, ont des modes d'occupation du temps libre qui privilégient la maison et les loisirs non culturels », *ibid.*

#### • **Librairie ou librairie-papeterie-presse ?**

La librairie s'épanouit généralement dans les communes favorisées et peuplées où la population dispose d'un bon pouvoir d'achat et se révèle très diplômée alors que la librairie-papeterie-presse est présente sur des territoires plus variés, sans doute parce qu'elle dispose d'un complément de chiffre d'affaires réalisé avec la papeterie et la presse qui lui permet d'équilibrer ses recettes. Elle est bien implantée sur les communes de l'agglomération. Au-delà, elle se retrouve dans quelques communes, où elle est plus présente que les autres types de points de vente.

La nature du point de presse (librairie ou librairie-papeterie-presse) dépend beaucoup du profil socio-économique de la ville. La librairie-papeterie-presse est largement répandue dans les différents groupes de communes à l'exception des communes défavorisées de l'agglomération dans lesquelles sa présence diminue brutalement de 109 commerces à 57 (correspondant au groupe 4 ; cf. tableaux, p. 19). Ce qui n'est pas le cas de la librairie, qui est présente dans des proportions semblables dans les groupes 3 et 4 (cf. tableaux, p. 19), même si les ordres de grandeur sont plus modestes.

#### • **La coexistence avec la grande surface culturelle**

Les grandes surfaces culturelles ne sont jamais l'unique point de vente de livres de la commune, à l'exception de Villiers-en-Bière, bourgade périurbaine de Seine-et-Marne qui accueille une Fnac. Dans les communes où sont implantés des points de vente de nature différente, grandes surfaces culturelles et librairies coexistent. A la périphérie ou dans les centres commerciaux, les surfaces culturelles ; dans le centre-ville, les librairies.

#### • **La librairie-papeterie-presse, une inconnue**

Nous avons cherché à identifier des communes ne disposant d'aucune librairie (la librairie étant ici considérée à part de la librairie-papeterie-presse), mais dont les indicateurs socio-économiques<sup>9</sup> sont proches de ceux de communes qui, elles, disposent d'au moins 1 librairie.

On s'aperçoit ainsi que dans les communes susceptibles de voir s'implanter une librairie, plusieurs librairies-papeteries et/ou presse existent déjà. Ces commerces présentent-ils une véritable alternative à la librairie ? Offrent-ils une réponse satisfaisante à la demande de livres de la population locale ? La librairie-papeterie-presse désigne sans doute le commerce de proximité par excellence. Or on sait peu de choses de son rôle dans son environnement commercial, social et culturel. Certaines librairies-papeteries ont obtenu le label LIR et sont donc à considérer comme des librairies à part entière.

La nature protéiforme de la librairie-papeterie-presse nécessiterait d'y consacrer une étude à part entière. Il conviendrait alors de prendre en compte les petits points de vente qui souvent n'ont pas de compte ouvert chez les distributeurs mais se fournissent uniquement par le biais de grossistes.

---

<sup>9</sup> Le nombre d'habitants, les revenus moyens des foyers fiscaux, le taux d'équipement en commerces de proximité (pour 100 habitants) et la part de la population qui à la fois travaille et habite dans la commune.

## II. LE CONTEXTE

---

Le secteur du livre doit affronter un paradoxe. Le nombre de titres publiés chaque année s'accroît, le chiffre d'affaires de l'édition reste à peu près constant, mais le lectorat s'effrite. Le nombre de « gros » lecteurs diminue d'une génération à l'autre pour une même classe d'âge (cf. « Les Pratiques culturelles » d'Olivier Donnat), de même que celui des « gros » acheteurs. Cette érosion des pratiques de lecture est une tendance de fond. La montée en puissance de l'écran et plus généralement de nouvelles pratiques à l'ère du numérique oblige aussi la librairie à se redéfinir. Le livre numérique arrive certes encore timidement sur le marché français mais tous les acteurs appréhendent les bouleversements à venir sur la chaîne de valeur.

Comme il a été exposé lors des Rencontres nationales de la librairie en mai 2011 (organisées par le Syndicat de la librairie française), le chiffre d'affaires des librairies indépendantes a reculé de 5,4 % entre 2003 et 2010 d'après l'étude sur la situation économique et financière des librairies indépendantes du cabinet d'études Xerfi. Leur part de marché dans les circuits de vente baisse au profit des librairies en ligne et de la grande distribution. Au sein de la librairie, ce sont surtout les plus petites qui souffrent (chiffre d'affaires inférieur à 300 000 €).

### **Commerce du livre : les parts de marché en valeur (2010)**

Librairies	23,4 %
- dont grandes librairies et librairies spécialisées	17,6 %
- dont grands magasins	0,3 %
- dont maisons de la presse, librairies-papeteries	5,5 %
Grandes surfaces culturelles spécialisées	22,3 %
Grandes surfaces non spécialisées (dont hyper)	19,1 %
Ventes par internet	13,1 %
VPC et clubs (hors internet)	13,2 %
Courtage	0,1 %
Soldeurs/occasion	1,5 %
Autres (comités d'entreprise, kiosques, gares, salons...)	7,2 %

Source : « Chiffres clés 2010-2011 », TNS/Sofres pour MCC-OEL/CNL

Cette croissance en berne se double d'une fragilité commerciale inhérente à ce type de commerce. Le résultat net a considérablement diminué depuis 2003 (1,6 % en 2003 et 0,3 % en 2010 d'après l'étude Xerfi), alors que les charges demeurent importantes (salaires, loyers, transports...) et que la TVA est passée de 5,5 % à 7 %<sup>10</sup>. Dans ce contexte, l'instauration d'un label « Librairie indépendante de référence » (LIR) qui ouvre à l'exonération de la cotisation économique territoriale (CET) est une première réponse des pouvoirs publics qui impliquent aussi les collectivités locales<sup>11</sup>. D'autres mesures devraient suivre (cf. le rapport mentionné plus haut de la mission « Soutenir la librairie »).

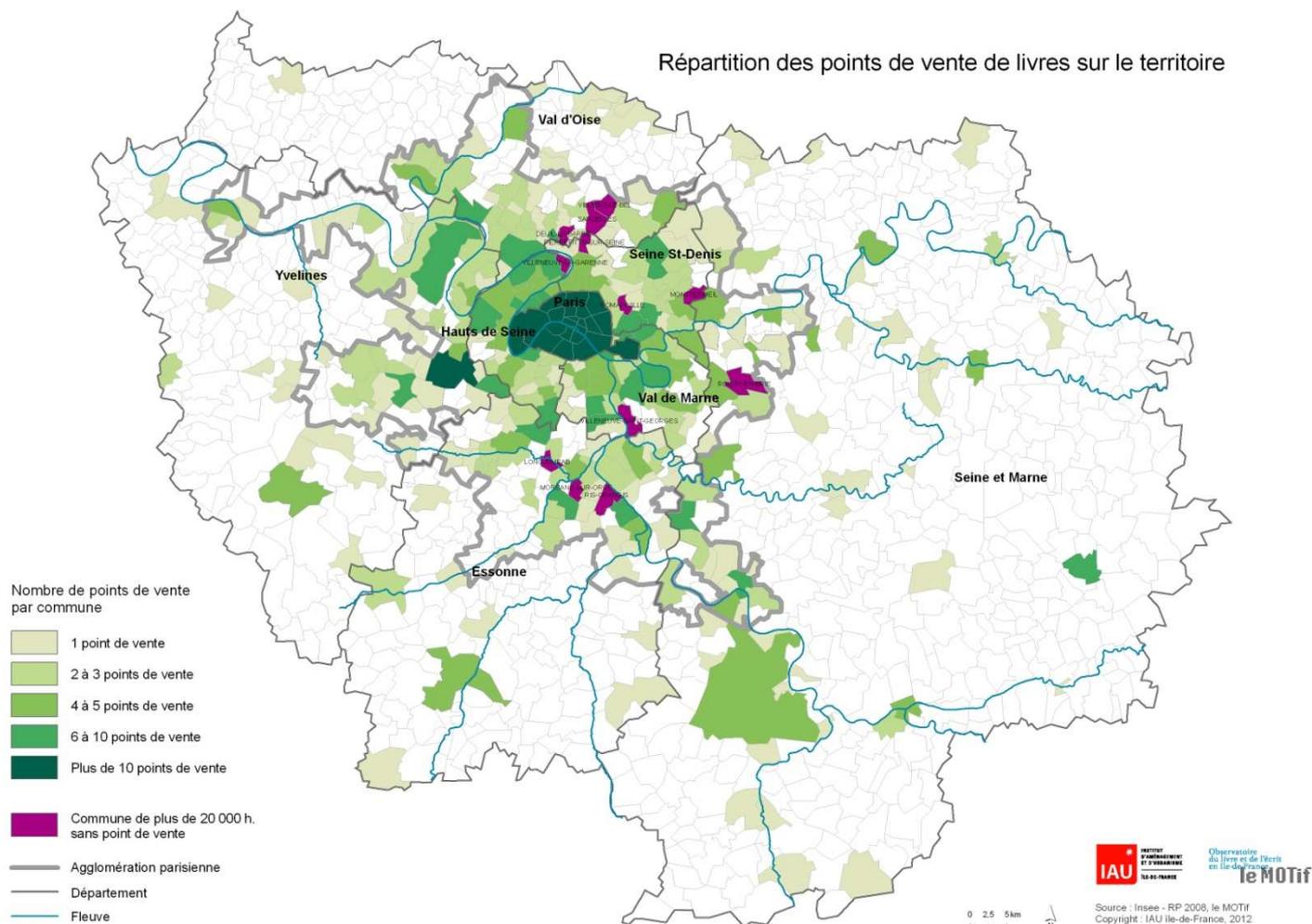
---

<sup>10</sup> Voir [www.syndicat-librairie.fr/fr/la\\_hausse\\_de\\_la\\_tva\\_menace\\_le\\_livre\\_et\\_la\\_librairie\\_1](http://www.syndicat-librairie.fr/fr/la_hausse_de_la_tva_menace_le_livre_et_la_librairie_1)

<sup>11</sup> Le label LIR créé en 2009 a distingué 118 librairies franciliennes à ce jour

([www.lemotif.fr/fichier/motif\\_fichier/292/fichier\\_fichier\\_librairie\\_labellisees\\_2009.10.11.pdf](http://www.lemotif.fr/fichier/motif_fichier/292/fichier_fichier_librairie_labellisees_2009.10.11.pdf))

### III. REPARTITION DES POINTS DE VENTE DE LIVRES EN ILE-DE-FRANCE



#### Répartition des points de vente par département tous circuits de vente confondus

Département	Librairies	LPP*	GSS	GSA	GMS	Total	Nombre de communes
Paris (75)	374	87	13	55	25	554	20
Hauts-de-Seine (92)	37	61	7	35	7	147	36
Seine-Saint-Denis (93)	19	20	6	28	12	85	40
Val-de-Marne (94)	37	41	9	26	15	128	47
Seine-et-Marne (77)	23	57	10	22	20	132	514
Yvelines (78)	35	60	5	23	16	139	262
Essonne (91)	24	39	6	21	15	105	196
Val-d'Oise (95)	14	37	6	25	12	94	185
Ile-de-France	563	402	62	235	122	1384	1 300

\* librairies-papeteries et/ou presse

Source : le MOTif 2011, traitement IAU Ile-de-France

L'Île-de-France comporte 1 300 communes et peut être décomposée en trois grandes zones : Paris (20 arrondissements), l'agglomération parisienne<sup>12</sup> et la zone périurbaine.

Paris détient 40 % des points de vente, l'agglomération 52 % et le reste de l'Île-de-France 8 %.

60 % des communes de l'agglomération parisienne disposent d'au moins 1 point de vente de livres mais 12 communes de plus de 20 000 habitants n'en ont aucun.

Boulogne (112 233 habitants) et Versailles (86 686 habitants) sont les deux seules communes franciliennes hors Paris à détenir plus de 10 points de vente.

Au-delà de l'agglomération parisienne, les points de vente se concentrent sur quelques villes : Fontainebleau (77), Provins (77), Étampes (91), Rambouillet (78), Meaux (77), Coulommiers (77), Montereau-Fault-Yonne (77), Brie-Comte-Robert (77) et Serris (77) ; dans le centre commercial Val d'Europe de Marne-la-Vallée) comptent au moins 4 points de vente.

Zoom sur l'agglomération : Les points de vente sont nombreux dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne qui totalisent respectivement 147 et 128 points de vente, avec parfois de fortes concentrations. 19 communes des Hauts-de-Seine (sur 36 au total dans le département) et 17 communes du Val-de-Marne (sur 47) disposent chacune de 4 points de vente ou plus. En s'éloignant de la petite couronne, la densité est moindre, et les points de vente se répartissent sur davantage de communes : 47 communes des Yvelines disposent de points de vente (sur un total de 262) et 40 communes de l'Essonne (sur 196).

Les communes de Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et plus encore de la Seine-et-Marne sont beaucoup moins équipées.

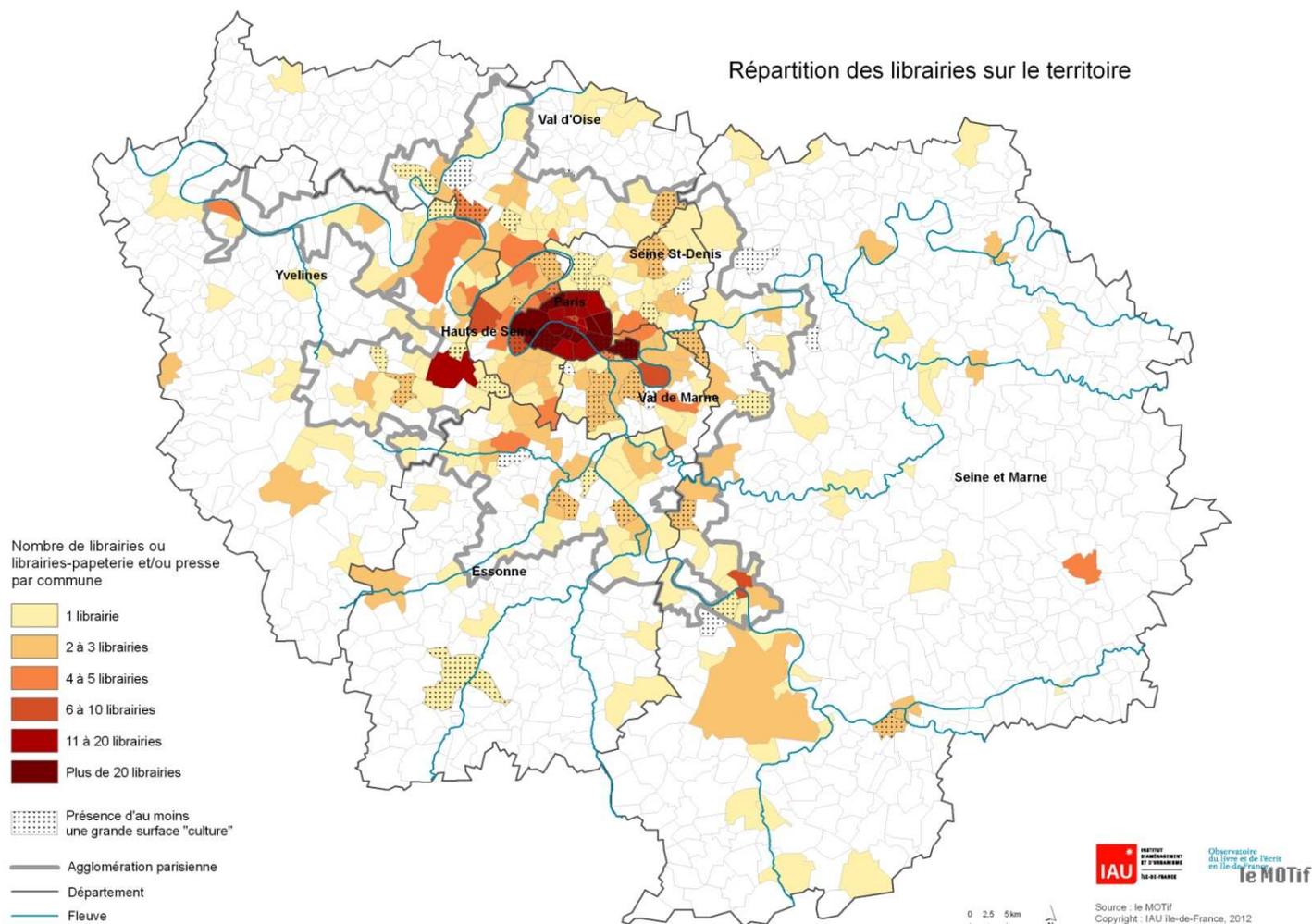
#### **Poids des différents types de commerces de livres**

	<i>Paris</i>	<i>Agglomération</i>	<i>Reste de l'Île-de-France</i>
<b>Répartition des points de vente</b>	<b>40%</b>	<b>52%</b>	<b>8%</b>
dont librairies	27%	12%	1%
dont librairies-papeteries	2%	3%	0,5%
dont librairies-papeterie-presse	4%	16%	4%
dont GSS	1%	3%	0,5%
dont GMS	2%	6%	1%
dont GSA	4%	12%	1%

Source : le MOTif 2011, traitement IAU Île-de-France

<sup>12</sup> Sauf mention contraire, le terme « agglomération » désigne l'agglomération parisienne sans la ville de Paris. Définition de l'Insee : « L'agglomération parisienne désigne un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et qui comprend au moins 2 000 habitants. Au sein de l'agglomération parisienne, huit communes ne répondent pas à ces critères et constituent trois enclaves rurales. »

## • Répartition des librairies et librairies-papeteries-presse sur le territoire



### Nombre d'habitants pour 1 librairie/LPP dans chaque département

Département	Librairies/LPP	Population 2008	Nombre d'habitants par librairie/LPP
Paris (75)	461	2 211 297	4 797
Hauts-de-Seine (92)	98	1 549 619	15 812
Seine-Saint-Denis (93)	39	1 506 466	38 627
Val-de-Marne (94)	78	1 310 876	16 806
Seine-et-Marne (77)	80	1 303 702	16 296
Yvelines (78)	95	1 406 053	14 801
Essonne (91)	63	1 205 850	19 140
Val-d'Oise (95)	51	1 165 397	22 851
Ile-de-France	965	11 659 260	12 082

Source : le MOTif 2011, traitement IAU Ile-de-France

Paris est sans conteste le cœur de la librairie. La capitale rassemble en effet 48 % de l'offre totale de librairies (965 commerces), l'agglomération 44 % et le reste de l'Île-de-France 8 %.

Sur les 62 grandes surfaces culturelles implantées sur le territoire, c'est dans l'agglomération qu'elles sont le plus présentes (68 %), devant Paris (21 %) et le reste de l'Île-de-France (11 %). Elles sont généralement implantées dans des centres commerciaux multi-enseignes.

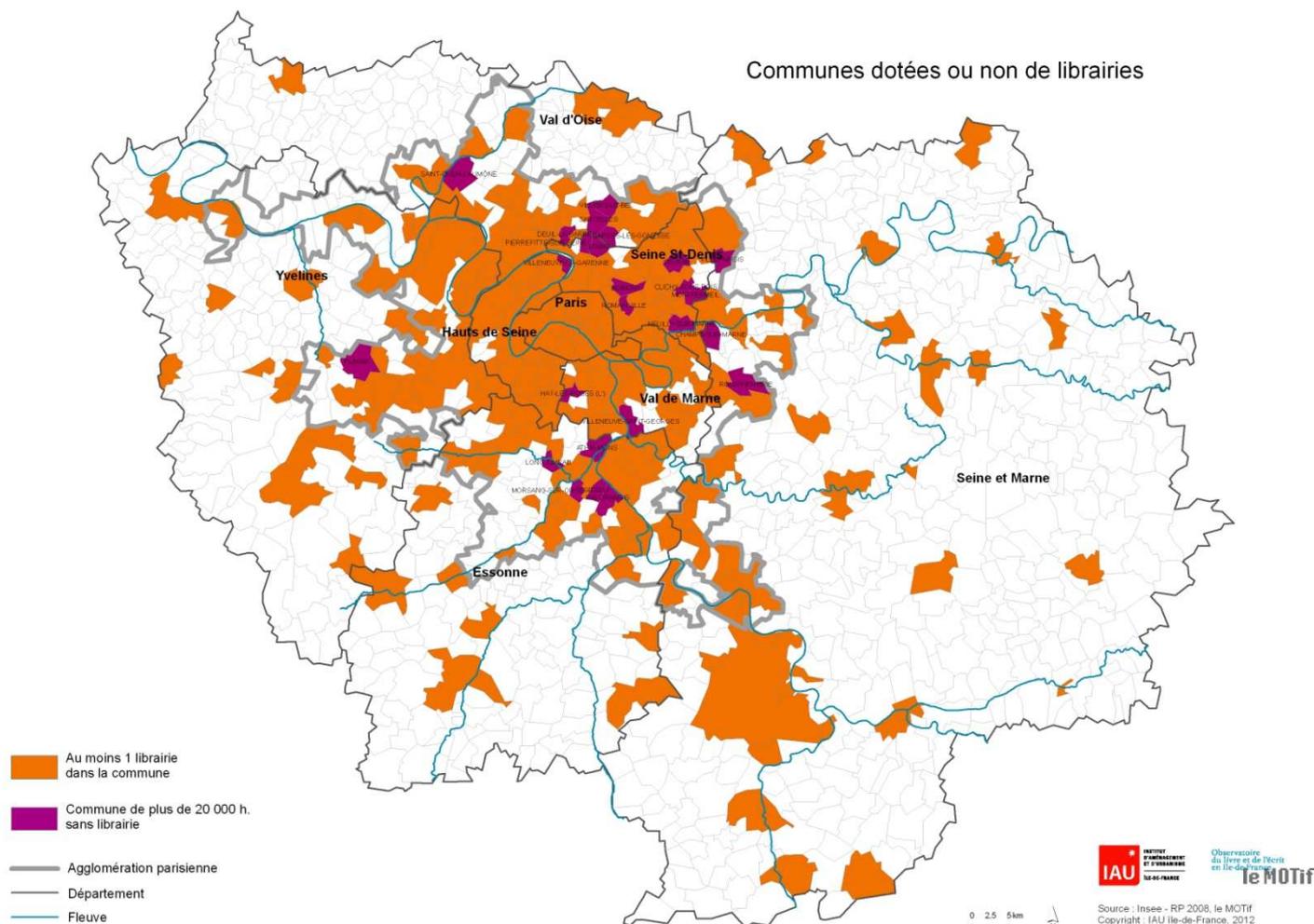
Dans l'agglomération, il existe presque autant de communes avec librairie (52 %) que sans (48 %) mais ces dernières sont trois fois moins peuplées (1,8 million d'habitants contre 6,4 millions pour les communes avec librairie). Si l'on exclut les GMS et les GSA du calcul, les librairies-papeteries et/ou presse représentent 55 % des points de vente contre 36 % pour les librairies et 9 % pour les grandes surfaces culturelles.

Hors agglomération, la librairie est implantée dans quelques villes-centres : Dourdan (91), Houdan (78), La Ferté-sous-Jouarre (77), Varennes-sur-Seine (77), Fontainebleau (77), Meaux (77), Rambouillet (78), etc. (les villes mentionnées page 9 sont ici concernées).

Zoom sur l'agglomération : Les librairies sont les plus nombreuses dans les Hauts-de-Seine (98 établissements dans 32 villes) devant le Val-de-Marne (78 librairies) et les Yvelines (77 librairies dans l'agglomération). C'est également dans ces deux premiers départements que se trouvent le plus de communes disposant de 2 librairies ou plus : 24 villes pour le 92 et 22 villes pour le 94. Les Yvelines sont loin derrière, avec 16 villes.

Toujours dans l'agglomération, 6 villes possèdent au moins une grande surface culturelle (et le cas échéant une ou plusieurs GSA et GMS) mais pas de librairie : Collégien (77), Villebon-sur-Yvette (91), Clichy-sous-Bois (93), Arcueil et Bonneuil-sur-Marne (94), Saint-Ouen-l'Aumône (95).

## • Communes dotées ou non de librairies



52 % des communes de l'agglomération détiennent au moins 1 librairie.

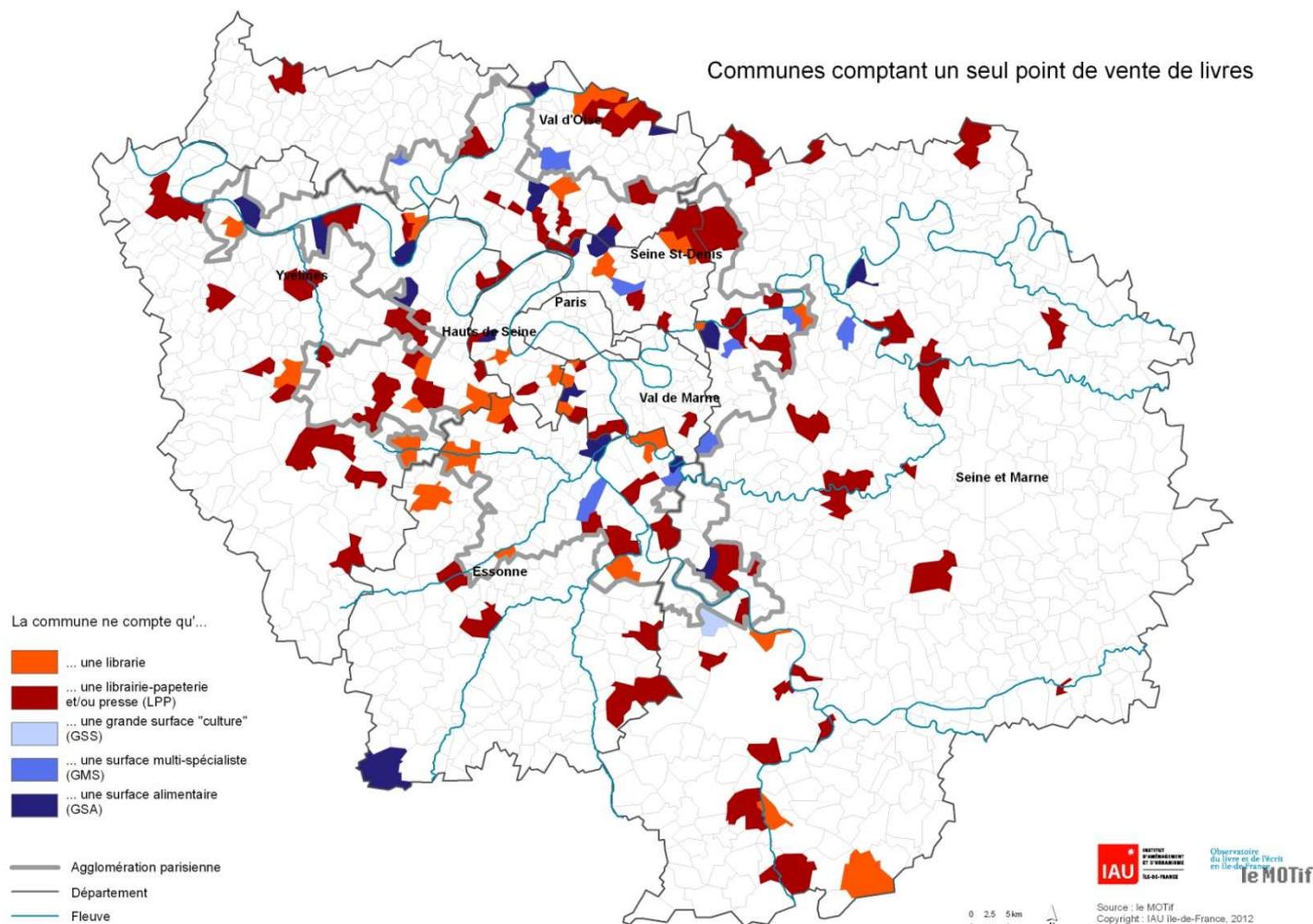
Sur les 25 communes de plus de 20 000 habitants sans librairie, 12 n'ont aucun commerce de livres, 2 disposent d'une grande surface culturelle (Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis et Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val-d'Oise), les 11 autres disposent uniquement de rayons livres dans les grandes surfaces alimentaires et/ou multispécialisées (Champs-sur-Marne, 77; Villeparisis, 77 ; Plaisir, 78 ; Athis-Mons, 91 ; Grigny, 91 ; Sevrans, 93 ; Neuilly-sur-Marne, 93 ; Stains, 93 ; Bobigny, 93 ; L'Haÿ-les-Roses, 94 ; Garges-lès-Gonesse, 95). Ces communes se retrouvent dans les groupes 3 et 4 de la typologie (cf. p. 16-17 ; voir aussi annexe II, p. 22).

Les communes sans librairie ni surface culturelle se situent majoritairement en Seine-Saint-Denis, puis en Essonne. Deux d'entre elles ont plus de 50 000 habitants : Sarcelles (95) et Sevrans (93).

A partir de 100 000 habitants, nous l'avons déjà dit, toutes les communes disposent d'au moins 1 librairie. Mais certaines, comme Aubervilliers ou Saint-Denis, n'en comptent qu'1.

12 % des communes de moins de 20 000 habitants sont dotées d'au moins 1 librairie.

## • Communes avec un seul point de vente



91 communes franciliennes ne comptent qu'1 seul point de vente. Pour 59 % d'entre elles, il s'agit d'une librairie-papeterie et/ou presse. Ce commerce protéiforme qui agrège en un même lieu une offre de papeterie, de presse et de livres se révèle plus adapté dans des communes périurbaines et rurales que la librairie centrée sur la vente de livres.

Les grandes surfaces culturelles ne sont jamais l'unique point de vente. Elles existent là où existent aussi des commerces de livres, à l'exception de Villiers-en-Bière (77), située hors de l'agglomération<sup>13</sup>.

Zoom sur l'agglomération : 23 communes (17 000 habitants en moyenne) ont 1 librairie comme unique point de vente alors que la librairie-papeterie et/ou presse est l'unique point de vente sur 45 communes (17 000 habitants en moyenne).

<sup>13</sup> Par ailleurs : 48 villes au total disposent d'une grande surface (quel qu'en soit le type : culturel, alimentaire ou multispecialisé), mais d'aucune librairie ni librairie-papeterie-press (voir annexe III, p. 23).

## V. REPARTITION DES LIBRAIRIES A LA LUMIERE D'UN DECOUPAGE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

---

Nous avons réalisé une typologie des communes franciliennes à partir de leurs caractéristiques démographiques et sociales afin de mettre en regard l'offre de commerces de livres et la structuration sociale des territoires.

### • En quoi consiste une typologie ?

L'objectif est de constituer des groupes de communes relativement homogènes à partir de plusieurs variables.

Nous avons considéré des variables démographiques (données Insee, Recensement de la population 2008) :

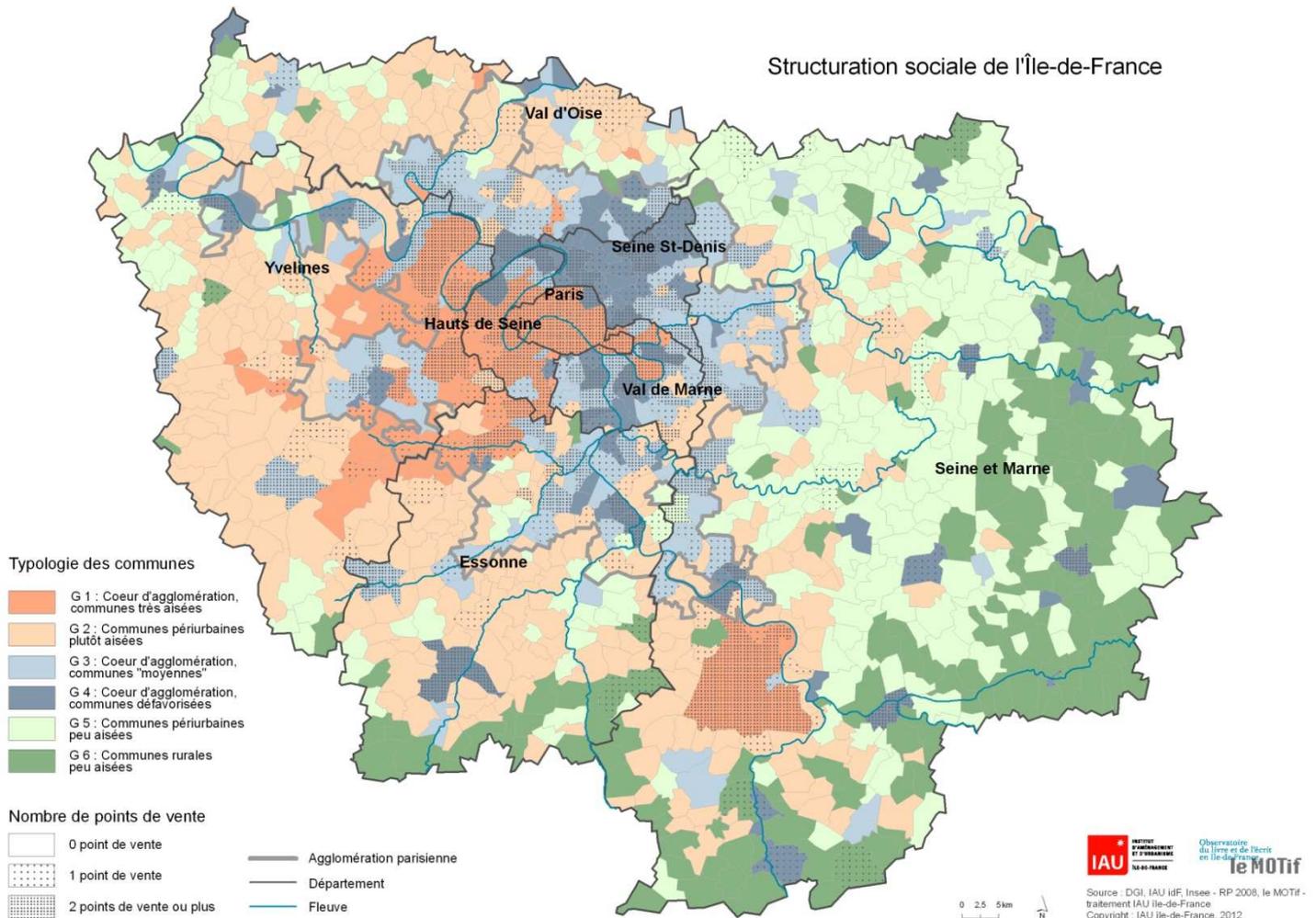
- la part de personnes âgées de moins de 20 ans,
- la part de personnes âgées de 65 ans ou plus,
- la part de familles comptant trois enfants ou plus,
- la part de familles monoparentales,
- le poids de la population de la commune dans la population totale.

Et des variables sociales (données Insee, Recensement de la population 2008 et DGI) :

- la part de foyers fiscaux imposables,
- la part de chaque CSP (agriculteurs, artisans-commerçants-chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers),
- la part de personnes non diplômées,
- la part de personnes ayant un niveau bac,
- la part de personnes ayant un niveau d'études bac + 2 ou supérieur,
- la part de personnes au chômage,
- la part de logements HLM.

La méthode utilisée est fondée sur une agrégation successive des individus (en l'occurrence les communes franciliennes) qui se ressemblent le plus, tout en maximisant les différences entre les groupes.

Il en découle un découpage en 6 groupes, illustré par la carte ci-après (voir aussi annexe I, p. 21).



• **Quelle commune dans quel groupe ?**

Le **groupe 1 (communes très aisées du cœur de l'agglomération)** compte 132 communes, soit 10 % des 1 300 communes franciliennes. En revanche, plus du tiers de la population de la région se trouve dans ce groupe (34,6 %) ; ce sont donc des communes peuplées (30 600 habitants en moyenne), arrondissements parisiens et communes situées en petite couronne ou au-delà dans l'agglomération parisienne, pour la plupart. Si l'on retire de ce groupe les arrondissements parisiens (sauf le XIX<sup>e</sup>, qui relève du groupe 4), la population moyenne des communes est égale à 17 806 habitants.

Les habitants des communes sont ici plutôt plus âgés que la moyenne francilienne (moins de jeunes, plus de personnes âgées), la part de familles monoparentales et nombreuses est légèrement en dessous de la moyenne. La profession des habitants est principalement classée dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » et cette part est bien supérieure à la moyenne francilienne (43,8 % contre 27,7 % pour l'ensemble de la région). La part de professions intermédiaires est assez proche de la moyenne mais en deçà, et la part d'ouvriers et d'employés est bien inférieure à la moyenne.

La part de foyers imposables est supérieure à la moyenne, tout comme le revenu moyen, très élevé (49 099 € contre 31 762 € pour la moyenne francilienne).

La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur (bac + 2 ou supérieur) l'est également (39 % pour le groupe 1, 22 % pour l'ensemble de la région).

Localisation des communes du groupe 1 : Ces communes sont situées principalement à l'ouest de la région mais au cœur de l'agglomération. Elles partent de Paris (sauf le XIX<sup>e</sup>) et s'étendent dans les Hauts-de-Seine (quasiment tout le sud sauf Malakoff, Bagneux, le Plessis-Robinson et Châtenay-Malabry ; au nord, on y trouve Bois-Colombes et la Garenne-Colombes ainsi que Courbevoie, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Puteaux) puis dans les Yvelines, vers Saint-Germain-en-Laye au nord, et dans la Vallée de Chevreuse au sud. Au-delà de l'agglomération parisienne, à l'ouest, des petites communes comme Grosrouvre et Montfort-l'Amaury font aussi partie de ce groupe.

Quelques communes du Val-de-Marne également : comme Saint-Mandé, Vincennes et Saint-Maur-des-Fossés, trois communes de Seine-et-Marne (Bois-le-Roi, Fontainebleau et Samois-sur-Seine) et cinq communes du Val-d'Oise (Châtenay-en-France, Enghien-les-Bains, Hédouville, Montmorency et Neuville-sur-Oise).

**Le groupe 2 (communes périurbaines plutôt aisées)** regroupe 440 communes, dans lesquelles vivent 7,8 % de la population francilienne. Ce sont des communes peu peuplées (2 000 habitants en moyenne).

Dans ces communes, la population compte un peu plus de jeunes et un peu plus de personnes âgées qu'en moyenne dans la région. Les familles monoparentales y sont peu nombreuses.

La part d'artisans est supérieure à la moyenne francilienne, comme celle des professions intermédiaires. Les ouvriers, employés et cadres sont un peu moins présents qu'en moyenne dans la région.

La part de foyers imposables se situe au-dessus de la moyenne (10 points de plus) et le revenu moyen du groupe est supérieur au revenu moyen de la région (35 656 € contre 31 762 €).

Les habitants sont plutôt diplômés (12 % n'ont aucun diplôme contre 18 % en Ile-de-France) mais la part de diplômés bac + 2 (ou sup.) est inférieure à la moyenne. La proportion de chômeurs est la plus faible de tous les groupes. La part de logements HLM, tout comme celle de personnes immigrées, est faible en regard de la moyenne régionale (respectivement 5,7 % et 7,1 % dans le groupe 2 contre 22 % et 17,3 % pour l'ensemble des Franciliens).

Localisation des communes du groupe 2 : Ces communes sont situées dans un croissant ouest qui s'étend de l'est du Val-d'Oise au sud de la Seine-et-Marne en passant par les Yvelines, et se trouvent en dehors de l'agglomération parisienne pour la plupart.

Dans le **groupe 3 (communes « moyennes » au cœur de l'agglomération)**, on trouve 171 communes qui réunissent 27,4 % de la population. Elles comptent en moyenne 18 689 habitants, ce qui est au-dessus de la moyenne francilienne (8 969). La proportion de jeunes y est légèrement supérieure à la moyenne (26,9 % contre 25,8 %), tandis que la part de personnes âgées est légèrement inférieure (11,8 % contre 12,5 %). La part de familles

monoparentales est très proche de la moyenne (16,6 % contre 16,4 %), tout comme la part de familles nombreuses (11,5 % contre 11,8 % pour la région).

Ces communes comptent plus d'employés, d'ouvriers et de professions intermédiaires ; la proportion de diplômés niveau bac + 2 (ou sup.) y est inférieure à la moyenne, tout comme le revenu moyen (26 517 € contre 31 762 €).

Pour la plupart des variables considérées, ce groupe est assez proche de la moyenne francilienne, mais les habitants sont moins aisés que ceux des deux groupes précédents.

Localisation des communes du groupe 3 : Ces communes sont situées pour la majorité dans l'agglomération parisienne, et apparaissent dans tous les départements. Elles sont toutefois plus nombreuses à l'est de la région qu'à l'ouest.

**Le groupe 4 (communes « défavorisées » au cœur de l'agglomération)** compte 95 communes qui réunissent 25,4 % de la population. C'est là qu'elles sont en moyenne le plus peuplées (31 135 habitants). C'est, avec le groupe 5, celui des communes les plus jeunes. La part des moins de 20 ans est de 29,2 %, tandis que celle des personnes âgées de 65 ans ou plus dépasse à peine 10 %.

La part de familles monoparentales y est élevée (21 %), tout comme la part de familles nombreuses (16,7 %). Ces communes se distinguent par une faible part de cadres (deux fois moins qu'en moyenne en Ile-de-France) et une forte proportion d'ouvriers et d'employés. La part de non-diplômés est extrêmement importante (29 % contre 18 % en moyenne) tandis que la part de bacheliers est moyenne.

Moins de la moitié des foyers est imposable et le revenu moyen est inférieur à 20 000 €. Le taux de chômeurs est important (16,1 %), comme la part de logements HLM et la part de personnes immigrées.

Localisation des communes du groupe 4 : Ces communes se situent principalement en petite couronne, dans le nord des Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-de-Marne. On les trouve aussi un peu en grande couronne. C'est le cas de Melun, Nemours, Meaux en Seine-et-Marne, Étampes, Évry, Courcouronnes dans l'Essonne. Dans les Yvelines, Trappes, Mantes-la-Jolie, Carrières-sous-Poissy (entre autres) font partie de ce groupe ; c'est le cas également de Sarcelles, Villiers-le-Bel, Montmagny par exemple dans le Val-d'Oise.

**Le groupe 5 (communes périurbaines peu aisées)** rassemble 302 communes qui représentent 3,6 % de la population de la région. Ce sont donc des communes peu peuplées. La proportion de jeunes y est la plus forte (30,4 %) et celle de personnes âgées la plus faible (9 %). La part de familles monoparentales est plutôt faible, la part de familles nombreuses légèrement au-dessus de la moyenne.

Les actifs avec emploi de ce groupe sont principalement employés, ouvriers, ou occupent une profession intermédiaire. Près de 70 % des foyers sont imposables et le revenu moyen est légèrement sous la moyenne régionale. La part de diplômés de l'enseignement supérieur est faible (9 %).

Le taux de chômage est faible, tout comme la part de logements HLM ou encore la part de personnes immigrées.

Localisation des communes du groupe 5 : Ces communes se situent pour la grande majorité en dehors de l'agglomération parisienne et dans le département de Seine-et-Marne. Dans les départements des Yvelines et du Val-d'Oise, on les trouve aux franges de la région.

Le **groupe 6 (communes rurales peu aisées)** est composé de 160 communes comptant en moyenne 842 habitants. La part de jeunes est moyenne. En revanche, la part de personnes âgées de 65 ans ou plus est importante : elle atteint 16,1 % contre 12,5 % pour la moyenne régionale.

La part de familles monoparentales y est la plus faible. La part de familles nombreuses est assez faible aussi, en dessous de la moyenne.

C'est dans ces communes que l'on trouve la plupart des agriculteurs franciliens, avec 2,4 %, et une forte proportion d'ouvriers (24,3 % contre 14,2 % pour l'ensemble de la région). La part de non-diplômés est légèrement supérieure à la moyenne, la part de bacheliers moyenne. En revanche la part de diplômés bac + 2 (ou sup.) est très faible : 7 % seulement.

Le niveau de revenu est plutôt faible, au même niveau que le groupe 3.

Localisation des communes du groupe 6 : Ces communes se trouvent aux franges de la région, à l'est et au sud de la Seine-et-Marne et dans le sud de l'Essonne. Quelques-unes se situent dans le Val-d'Oise et dans les Yvelines, mais elles y sont rares.

#### • Dans quel(s) groupe(s) trouve-t-on des librairies ?

Sans surprise, puisqu'il rassemble des communes aisées et peuplées, le groupe 1 compte une grande partie de l'offre de librairies : exactement 79 % des librairies franciliennes (la présence de Paris dans ce groupe participe largement de ce taux élevé), 46 % des librairies-papeteries et/ou presse, et 24 % des grandes surfaces spécialisées culture. Hors Paris, le groupe 1 continue de réunir le plus grand nombre de librairies (80) mais se classe en deuxième position par son nombre de LPP derrière le groupe 3, celui des communes « moyennes » du cœur d'agglomération (100 contre 108 pour le groupe 3). Il semble donc que des conditions socio-économiques favorables (revenus élevés, population importante, CSP supérieures, etc.) déterminent l'existence de librairies sur un territoire. Ce lien de causalité étant beaucoup moins vrai pour les LPP qui sont implantées dans des communes plus hétérogènes en nombre d'habitants, niveau de revenus, etc. Leur diversification (papeterie, presse, cadeaux...) leur confère un rôle de commerce de proximité évident.

Viennent ensuite les groupes 3 et 4, réunissant respectivement 10 % et 9 % des librairies, 27 % et 14 % des librairies-papeteries et/ou presse. La part importante de LPP et le décrochage de la librairie dans le groupe 3 s'expliquent par le fait que l'activité diversifiée de la LPP lui permet de rentabiliser son commerce plus aisément.

On trouve également dans le groupe 3 une forte proportion de GSS (34 % comme pour le groupe 1). En lien avec l'urbanisation plus récente de certaines de ces communes, la généralisation de grandes surfaces en périphérie des villes et une population importante. On peut noter que dans la plupart des groupes (hormis le groupe 1 qui compte énormément de librairies et le groupe 4 dans lequel librairies et LPP sont à égalité), le nombre de LPP est supérieur à celui des librairies. A l'extrême, dans le groupe 6, le plus rural, sur 7 points de vente, 6 sont des LPP.

Le groupe 2, qui rassemblent des communes périurbaines pourtant plutôt aisées, ne compte que 2 % des librairies et 9 % des librairies-papeteries et/ou presse (5 % des points de vente au total). Alors même que ce groupe compte le plus grand nombre de communes (440), il est en réalité très peu peuplé : le critère démographique apparaît ainsi déterminant. Cela se vérifie également avec les groupes 5 et 6, les moins peuplés, qui ne réunissent que 2 % et 1 % des points de vente (librairies, LPP et GSS).

**Répartition des librairies, LPP, GSS selon les groupes de communes**

	<i>Librairies</i>	<i>LPP</i>	<i>GSS</i>	<i>Total</i>
Groupe 1	442	185	21	648
<i>dont Paris</i>	362	85	13	460
Groupe 2	12	34	2	48
Groupe 3	55	109	21	185
Groupe 4	51	57	15	123
Groupe 5	2	11	3	16
Groupe 6	1	6	0	7
Île-de-France	563	402	62	1 027

Source : le MOTif 2011, traitement IAU Ile-de-France

**Répartition des librairies, LPP, GSS selon les groupes de communes (%)**

	<i>Librairies</i>	<i>LPP</i>	<i>GSS</i>	<i>Total</i>
Groupe 1	79 %	46 %	34 %	57 %
<i>dont Paris</i>	64%	21%	21 %	45 %
Groupe 2	2 %	9 %	3 %	5 %
Groupe 3	10 %	27 %	34 %	21 %
Groupe 4	9 %	14 %	24 %	15 %
Groupe 5	0 %	3 %	5 %	2 %
Groupe 6	0 %	2 %	0 %	1 %
Ile-de-France	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : le MOTif 2011, traitement IAU Ile-de-France

## EN CONCLUSION

---

Le poids démographique de la commune est déterminant. Les communes faiblement peuplées permettent rarement l'installation pérenne d'un commerce de livres même si les habitants disposent de revenus élevés. Au-delà de l'effet du revenu des ménages, « la part des dépenses totales consacrées par les ménages à la culture et aux médias augmente également avec la taille de l'unité urbaine<sup>14</sup> ».

Les librairies et librairies-papeteries-presse s'installent plus volontiers dans des communes de plus de 20 000 habitants, seuil critique.

La librairie est présente de manière visible surtout dans les communes aisées, peuplées et riches en animations culturelles. Paris occupe dans cet ensemble une position écrasante, la capitale réunissant sur son territoire une offre culturelle foisonnante (qui attire bien au-delà de ses habitants et des personnes qui y travaillent) et des ménages avec des revenus plus élevés qu'ailleurs.

Les librairies-papeteries et/ou presse se retrouvent sur des territoires plus contrastés et moins déterminés socialement. La papeterie et la presse assurent un complément de chiffre d'affaires à la vente de livres. Ces commerces qui ont choisi la diversification sont situés majoritairement dans des communes dites « moyennes » ou « aisées » de l'agglomération. A sa manière, la librairie-papeterie-presse prend le relais de la librairie qui est absente d'une grande partie du territoire.

En revanche, le modèle de la librairie-papeterie-presse ne semble pas trouver les conditions de développement favorables dans les communes défavorisées. Par comparaison, la librairie traditionnelle « résiste » bien, sans doute en raison du poids démographique de certaines villes : 55 librairies sont recensées dans le groupe 3 (communes « moyennes » du cœur de l'agglomération) et 51 dans le groupe 4 (communes « défavorisées » du cœur de l'agglomération), qui compte 3 villes de plus de 100 000 habitants.

Il est à noter que les librairies-papeteries-presse sont largement plus nombreuses que les librairies dans les communes rurales et périurbaines en raison de la diversité de leur offre commerciale.

Bien qu'elle soit difficile à mesurer, la vitalité culturelle d'une ville bénéficie *de facto* à la librairie. Le volontarisme des pouvoirs publics dans l'installation d'équipements culturels, concernant en premier lieu la construction et/ou la rénovation des établissements de lecture publique, créent un climat favorable au développement de la librairie car ces deux types d'accès au livre sont susceptibles d'interagir. Certes, il serait naïf de croire qu'on peut installer une librairie n'importe où ; l'environnement culturel, le schéma urbanistique de la ville, ses caractéristiques sociales sont des variables essentielles mais il n'y a pas non plus de fatalité. Il convient d'ailleurs de mentionner que sur les 25 créations de librairie soutenues par la Région, 6 concernent des villes de Seine-Saint-Denis. Ainsi, l'intervention des pouvoirs publics dans une approche coordonnée peut accompagner ou faciliter la vie de ce commerce financièrement fragile mais hautement stratégique dans la diffusion des savoirs, de la culture et des arts.

---

<sup>14</sup> « Dépenses culture-médias des ménages » (page 7).

## **ANNEXES**

## ANNEXE I

### Répartition des librairies et librairies-papeteries-presse à la lumière d'un découpage socio-démographique

	<i>Groupe 1</i>	<i>Groupe 2</i>	<i>Groupe 3</i>	<i>Groupe 4</i>	<i>Groupe 5</i>	<i>Groupe 6</i>	<i>Ile-de- France</i>
<b>Nombre de communes</b>	132	440	171	95	302	160	1 300
<b>Part de la population francilienne</b>	34,6%	7,8%	27,4%	25,4%	3,6%	1,2%	100,0%
<b>Nombre moyen d'habitants par commune</b>	30 595	2 074	18 689	31 135	1 390	842	8 969
<b>Âge de la population</b>							
Part de jeunes âgés de moins de 20 ans	21,9%	26,6%	26,9%	29,2%	30,4%	25,6%	25,8%
Part de personnes âgées de 65 ans ou plus	14,6%	13,1%	11,8%	10,7%	9,0%	16,1%	12,5%
<b>Composition des familles</b>							
Part de familles monoparentales	15,5%	10,4%	16,6%	21,0%	10,2%	9,7%	16,4%
Part de familles nombreuses (trois enfants ou plus)	9,3%	9,2%	11,5%	16,7%	12,3%	9,5%	11,8%
<b>Catégorie socio-professionnelle des actifs ayant un emploi</b>							
Part d'agriculteurs	0,1%	0,4%	0,0%	0,0%	0,8%	2,4%	0,1%
Part d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,0%	6,0%	3,9%	4,2%	5,2%	5,8%	4,6%
Part de cadres et professions intellectuelles supérieures	43,8%	25,6%	21,0%	13,5%	15,3%	11,9%	27,7%
Part de professions intermédiaires	24,1%	32,0%	29,0%	24,1%	30,1%	26,0%	26,3%
Part d'employés	20,2%	24,0%	30,4%	34,8%	29,5%	29,5%	27,1%
Part d'ouvriers	6,9%	12,0%	15,8%	23,4%	19,2%	24,3%	14,2%
<b>Revenu des foyers fiscaux</b>							
Part de foyers fiscaux imposables	69,7%	73,9%	64,5%	49,5%	68,9%	62,2%	63,5%
Revenu moyen des foyers fiscaux €	49 099	35 656	26 517	19 350	28 270	26 319	31 762
<b>Niveau de diplôme de la population âgée de 15 ans ou plus</b>							
Part de personnes sans diplôme	12%	12%	18%	29%	16%	20%	18%
Part de personnes avec le bac	15%	18%	17%	16%	18%	15%	16%
Part de personnes de niveau bac+2 ou supérieur	39%	16%	16%	11%	9%	7%	22%
<b>Autres données</b>							
Part de personnes au chômage	9,2%	6,5%	9,9%	16,1%	6,9%	7,9%	10,7%
Part de logements HLM	15,3%	5,7%	24,5%	38,8%	5,3%	3,5%	22,0%
Part de personnes immigrées	16,1%	7,1%	15,6%	26,1%	6,9%	6,3%	17,3%

Sources : DGI, Insee, RP 2008 ; traitement IAU Ile-de-France

## ANNEXE II

### Liste des communes de plus de 20 000 habitants dotées ou non de points de vente

12 villes de plus de 20 000 habitants ne disposent d'aucun point de vente

25 villes de plus de 20 000 habitants ne disposent d'aucune librairie ni LPP

23 villes de plus de 20 000 habitants ne disposent d'aucune librairie ni LPP ni GSS

<i>Communes</i>	<i>Sans aucun point de vente</i>	<i>Sans librairie ni LPP</i>	<i>Sans librairie ni LPP ni GSS</i>	<i>Groupe de communes</i>
Roissy-en-Brie (77)	x	x	x	3
Longjumeau (91)	x	x	x	3
Morsang-sur-Orge (91)	x	x	x	3
Ris-Orangis (91)	x	x	x	3
Villeneuve-la-Garenne (92)	x	x	x	4
Montfermeil (93)	x	x	x	4
Pierrefitte-sur-Seine (93)	x	x	x	4
Romainville (93)	x	x	x	4
Villeneuve-Saint-Georges (94)	x	x	x	4
Deuil-la-Barre (95)	x	x	x	3
Sarcelles (95)	x	x	x	4
Villiers-le-Bel (95)	x	x	x	4
Champs-sur-Marne (77)		x	x	3
Villeparisis (77)		x	x	3
Plaisir (78)		x	x	3
Athis-Mons (91)		x	x	3
Grigny (91)		x	x	4
Bobigny (93)		x	x	4
Clichy-sous-Bois (93)		x		4
Garges-lès-Gonesse (93)		x	x	4
Neuilly-sur-Marne (93)		x	x	3
Sevran (93)		x	x	4
Stains (93)		x	x	4
L'Haÿ-les-Roses (94)		x	x	3
Saint-Ouen-l'Aumône (95)		x		3

Source : le MOTif 2011

### ANNEXE III

#### 48 communes sans librairie ni LPP mais disposant d'une grande surface (culturelle, alimentaire ou multispécialisée)

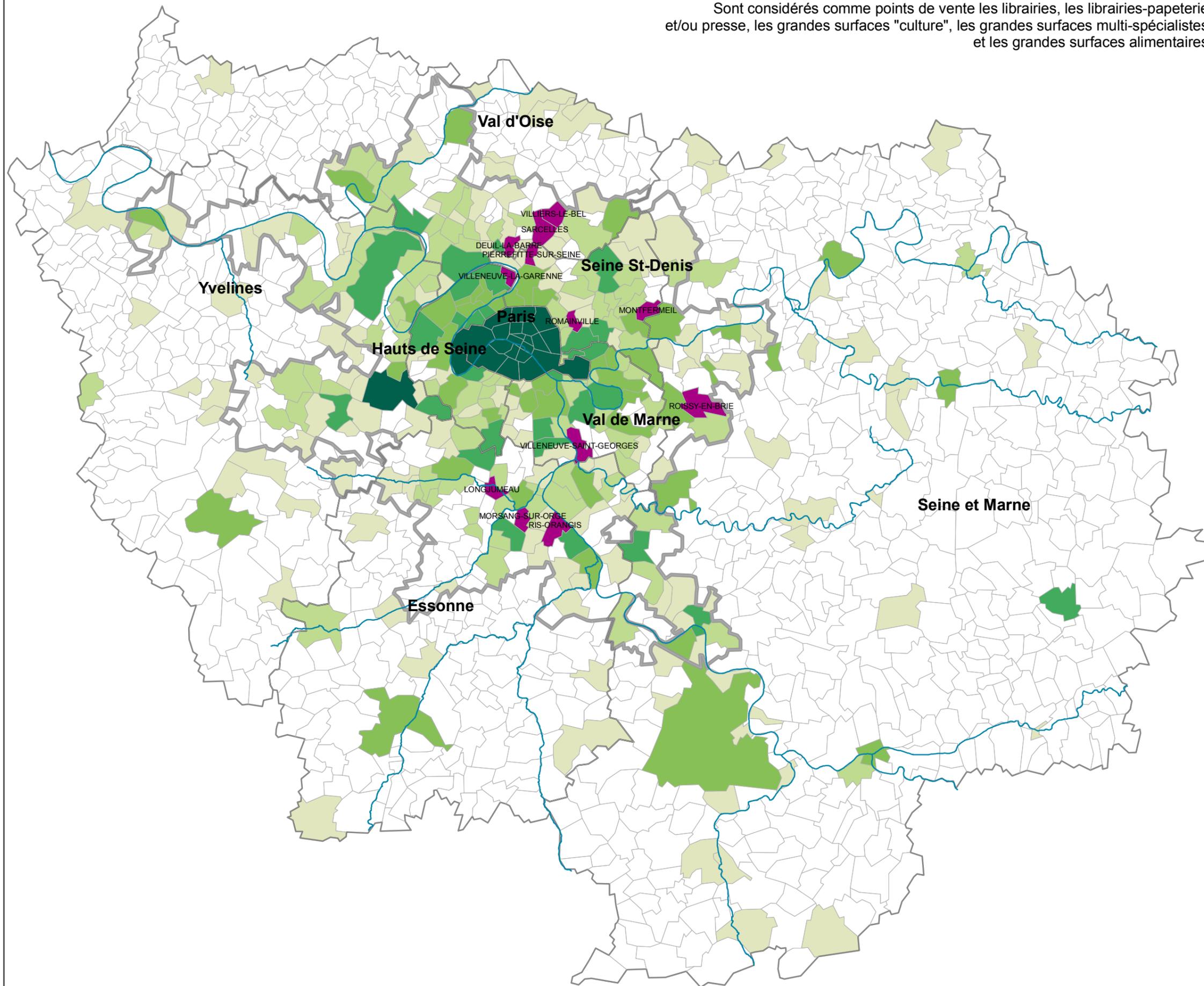
<i>Communes de l'agglomération</i>	<i>Département</i>	<i>Population totale</i>	<i>Présence de GSS</i>
Sevran	93	50 770	
Bobigny	93	47 726	
Garges-lès-Gonesse	95	39 640	
Stains	93	34 608	
Neuilly-sur-Marne	93	33 198	
Plaisir	78	30 773	
Athis-Mons	91	30 647	
Haÿ-les-Roses (I')	94	29 496	
Clichy-sous-Bois	93	29 127	x
Grigny	91	27 196	
Champs-sur-Marne	77	24 105	
Villeparisis	77	23 879	
Saint-Ouen-l'Aumône	95	23 238	x
Arcueil	94	19 847	x
Montigny-lès-Cormeilles	95	18 891	
Garches	92	18 157	
Bonneuil-sur-Marne	94	16 541	x
Limay	78	15 961	
Osny	95	15 939	
Lognes	77	15 028	
Carrières-sous-Poissy	78	14 512	
Bois-d'Arcy	78	13 612	
Villetaneuse	93	12 655	
Villebon-sur-Yvette	91	9 611	x
Fleury-Mérogis	91	9 114	
Cesson	77	8 012	
Quincy-sous-Sénart	91	7 714	
Montévrain	77	7 532	
Saint-Prix	95	7 446	
Ville-du-Bois (Ia)	91	7 194	
Boussy-saint-Antoine	91	6 430	
Chambourcy	78	5 961	
Collégien	77	3 138	x
Servon	77	2 910	
Flins-sur-Seine	78	2 383	
Buchelay	78	2 212	
Puiseux-Pontoise	95	472	
<i>Communes hors agglomération</i>			
Claye-Souilly	77	11 272	x
Persan	95	10 352	
Fosses	95	9 663	
Serris	77	7 123	x
Montsout	95	3 445	
Angerville	91	3 392	
Mareuil-lès-Meaux	77	2 047	
Baillet-en-France	95	1 922	
Moisselles	95	1 133	x
Coutevroult	77	853	
Villiers-en-Bière	77	211	x

Source : le MOTif 2011

# Répartition des points de vente de livres sur le territoire

Sont considérés comme points de vente les librairies, les librairies-papeterie et/ou presse, les grandes surfaces "culture", les grandes surfaces multi-spécialistes et les grandes surfaces alimentaires

## Les points de vente de livres en Île-de-France - 2012



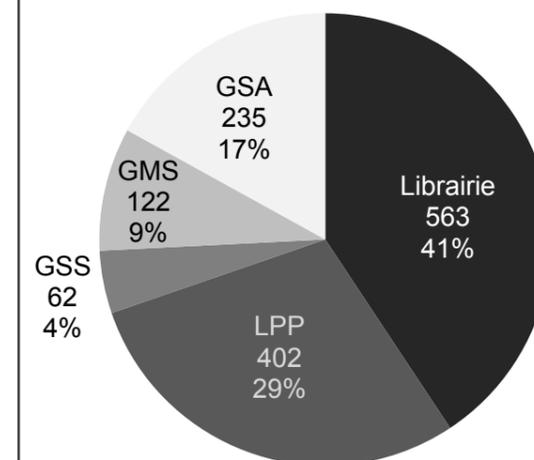
Nombre de points de vente par commune



Commune de plus de 20 000 h. sans point de vente

— Agglomération parisienne  
 — Département  
 — Fleuve

70 % des points de vente sont des librairies ou des librairies-papeterie-presse.

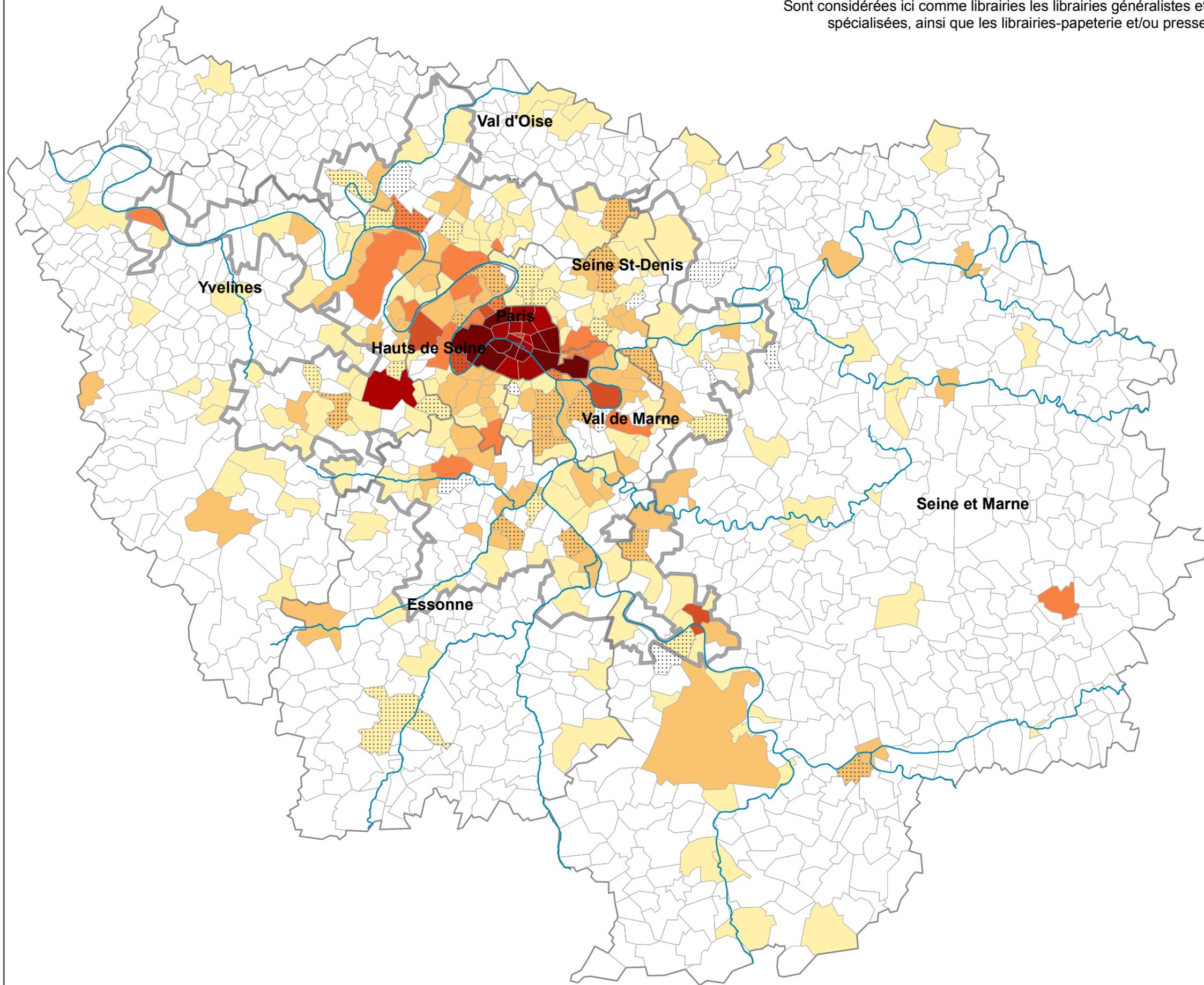


0 2,5 5 km



**La répartition des librairies sur le territoire**  
Sont considérées ici comme librairies les librairies généralistes et spécialisées, ainsi que les librairies-papeterie et/ou presse

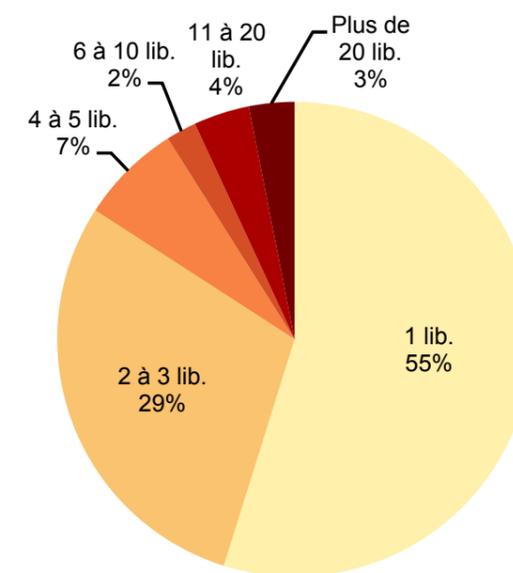
**Les points de vente de livres en Île-de-France - 2012**



Nombre de librairies ou librairies-papeterie et/ou presse par commune



55 % des communes dotées n'ont qu'une librairie.

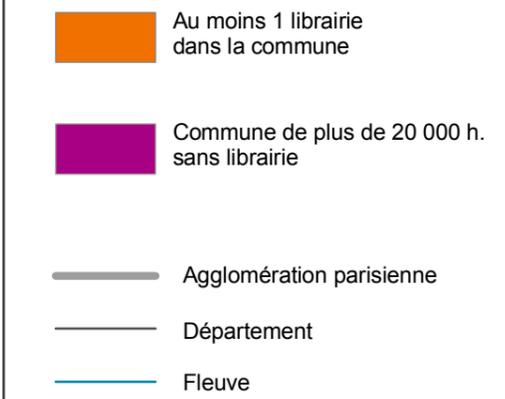
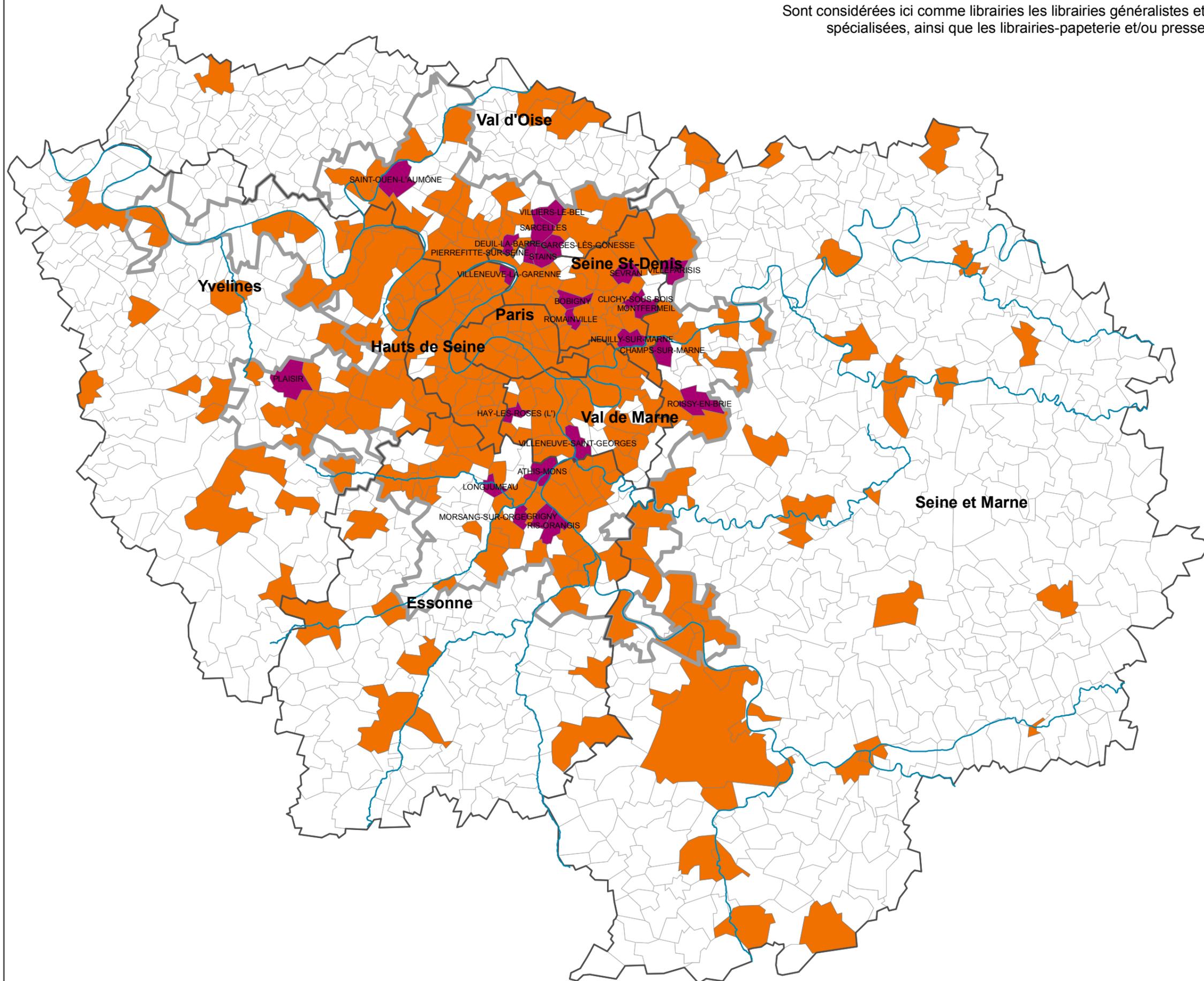


0 2,5 5 km

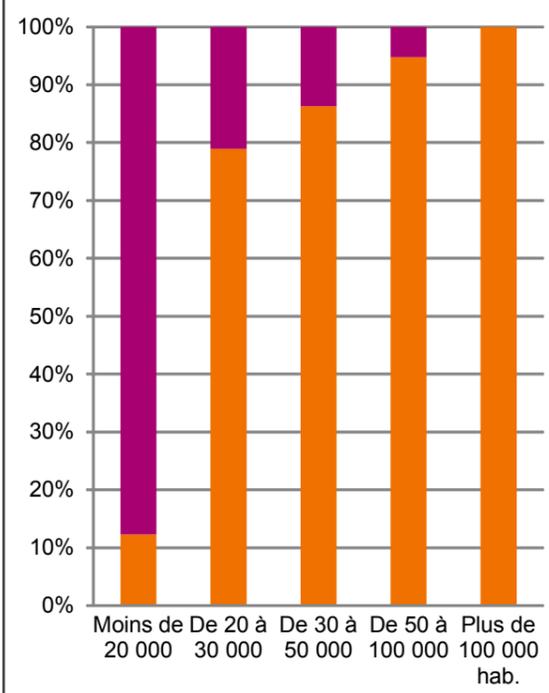


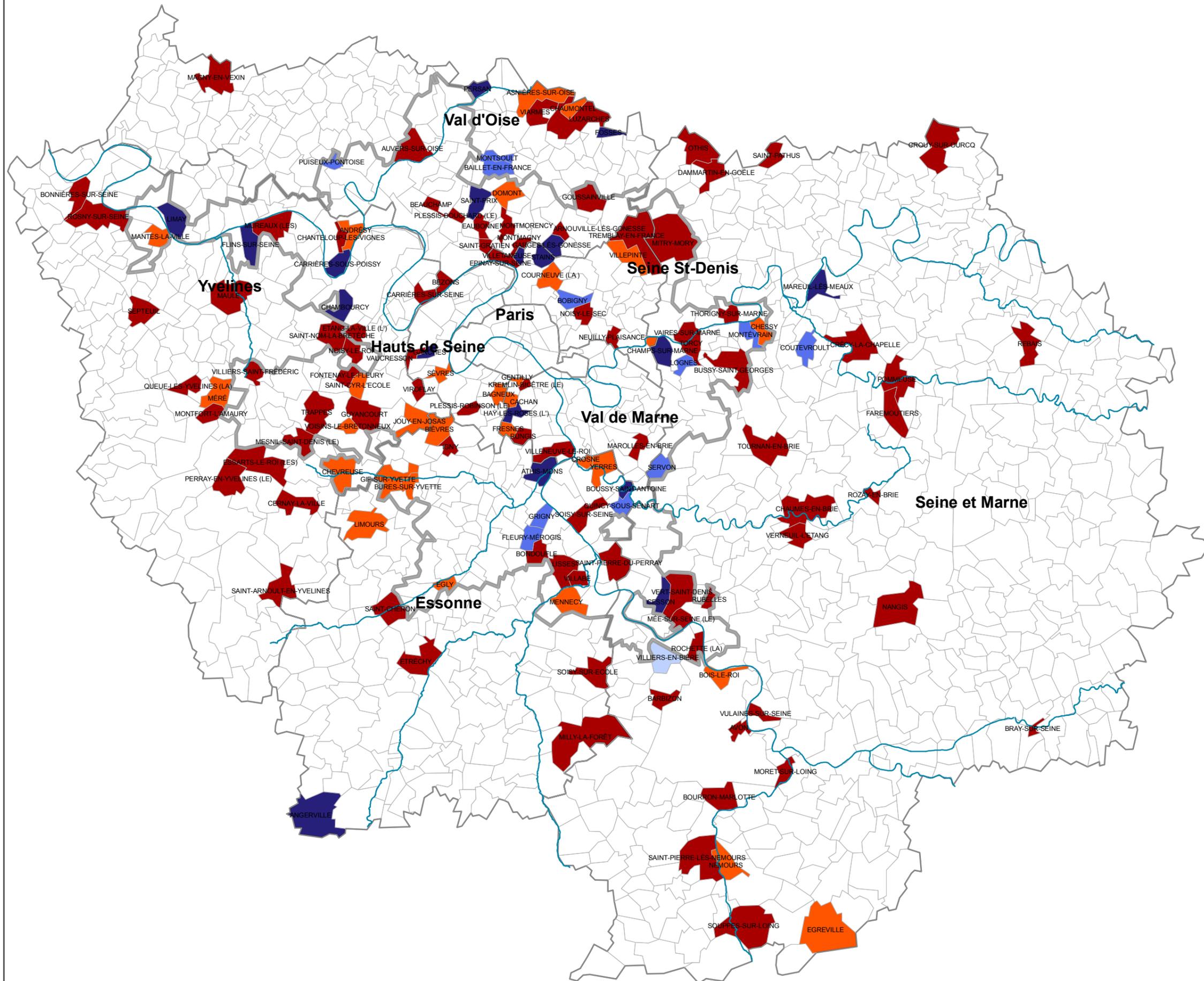
Communes dotées ou non de librairies  
Sont considérées ici comme librairies les librairies généralistes et spécialisées, ainsi que les librairies-papeterie et/ou presse

Les points de vente de livres en Île-de-France - 2012



88 % des communes de moins de 20 000 habitants n'ont pas de librairie.

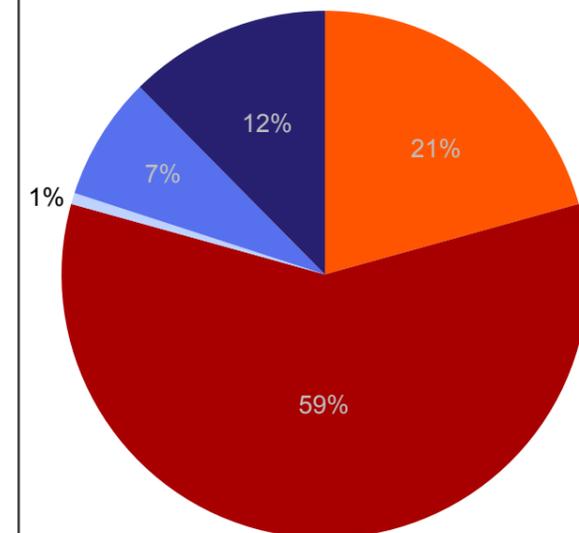




La commune ne compte qu'...

- ... une librairie
- ... une librairie-papeterie et/ou presse (LPP)
- ... une grande surface "culture" (GSS)
- ... une surface multi-spécialiste (GMS)
- ... une surface alimentaire (GSA)
- Agglomération parisienne
- Département
- Fleuve

59 % des points de vente uniques sont des librairies-papeterie-presses.



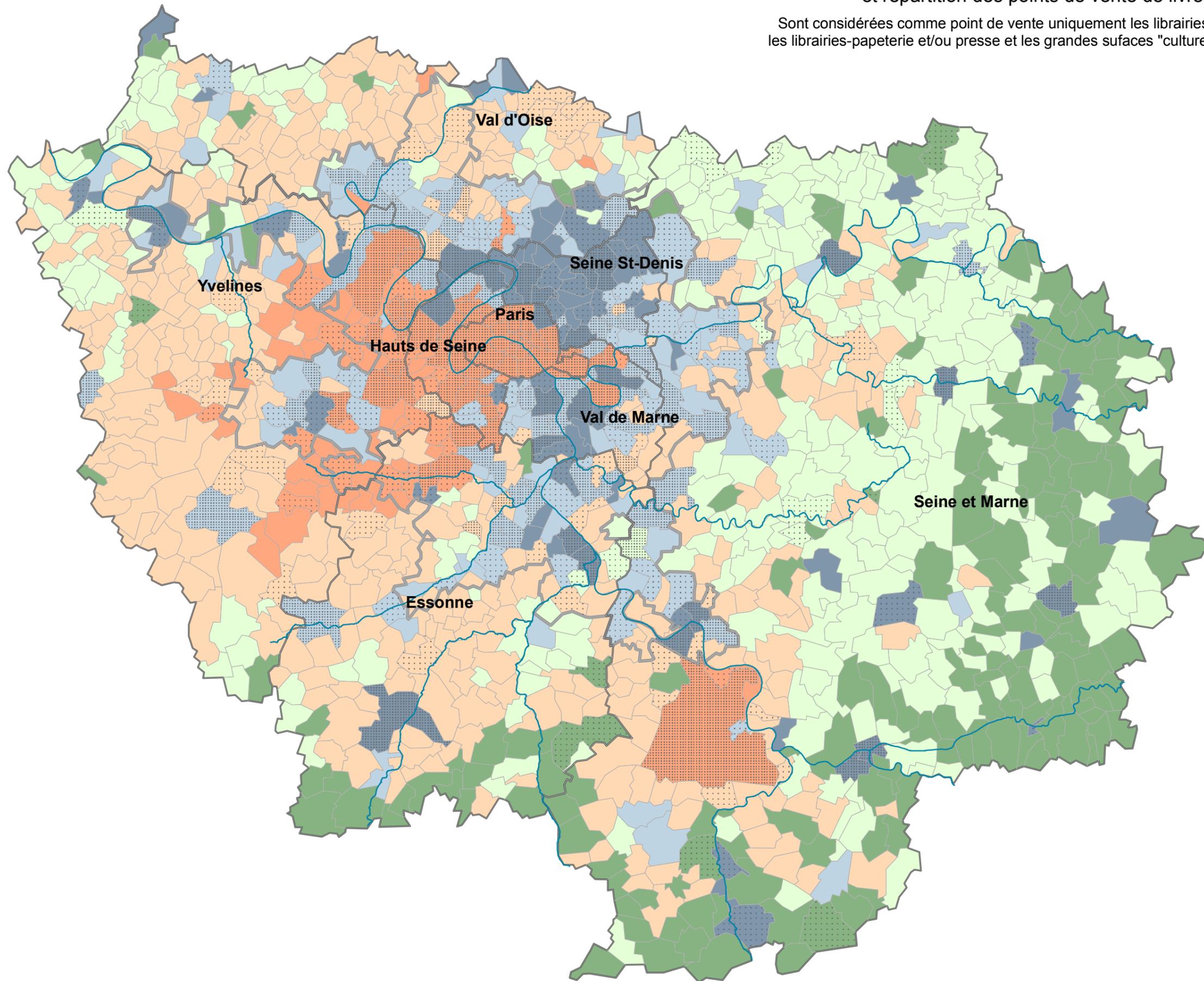
0 2,5 5 km



# Structuration sociale de l'Île-de-France et répartition des points de vente de livres

Sont considérées comme point de vente uniquement les librairies,  
les librairies-papeterie et/ou presse et les grandes surfaces "culture"

## Les points de vente de livres en Île-de-France - 2012



### Typologie des communes

- G 1 : Coeur d'agglomération, communes très aisées
- G 2 : Communes périurbaines plutôt aisées
- G 3 : Coeur d'agglomération, communes "moyennes"
- G 4 : Coeur d'agglomération, communes défavorisées
- G 5 : Communes périurbaines peu aisées
- G 6 : Communes rurales peu aisées

### Nombre de points de vente

- 0 point de vente
- 1 point de vente
- 2 points de vente ou plus
- Agglomération parisienne
- Département
- Fleuve

